

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[CollectionBoite_020 | Réforme, Contre-Réforme.CollectionBoite_020-18-chem | XIXe - XXe siècles. Item](#)[\[Anciaux. Sacrement de pénitence \(1963\) - suite\]](#)

[Anciaux. Sacrement de pénitence (1963) - suite]

Auteur : Foucault, Michel

Présentation de la fiche

Coteb020_f0641

SourceBoite_020-18-chem | XIXe - XXe siècles.

LangueFrançais

TypeFicheLecture

RelationNumérisation d'un manuscrit original consultable à la BnF, département des Manuscrits, cote NAF 28730

Références éditoriales

Éditeuréquipe FFL (projet ANR *Fiches de lecture de Michel Foucault*) ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle).

Droits

- Image : Avec l'autorisation des ayants droit de Michel Foucault. Tous droits réservés pour la réutilisation des images.
- Notice : équipe FFL ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle).
Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Notice créée par [équipe FFL](#) Notice créée le 21/10/2020 Dernière modification le 04/05/2021

son rayonnement en raison des fautes vénielles. Pour remédier à ces lenteurs, pour détruire ces fautes quotidiennes, l'homme doit réaffirmer sa volonté profonde dans un acte d'amour. Il doit actualiser sa disposition fondamentale pour la rendre totalement efficace. Cette réaffirmation, cette actualisation peut se faire de diverses façons. Elle suppose toujours un approfondissement de l'amour, une croissance de la ferveur de charité par un acte libre. Un acte de pénitence, surtout quand il est consacré par l'Eglise, tel l'acte de la confession, est de soi dirigé contre les fautes vénielles. Tout acte qui renouvelle et accroît la ferveur de la charité, détruit les fautes vénielles dans le domaine où il se situe, parce qu'il comprend au moins implicitement un acte de pénitence¹³. Tous les sacrements et sacramentaux qui supposent et invitent à un acte d'amour conduisent ainsi au pardon des fautes vénielles. Entre tous le sacrement de la pénitence constitue un moyen providentiel, un remède chrétien dans la lutte contre le péché, dans l'achèvement de la conversion et la destruction toujours plus complète des suites du péché.

Les péchés mortels, déjà confessés antérieurement, demeurent objet utile de la confession. Certes, la conversion, qui s'est actualisée et accomplie dans la pénitence sacramentelle, a rejeté la faute du cœur de l'homme, a réorienté la disposition fonda-

¹³ S. THOMAS, *Summa Theologica*, III, q. 87, a. 1-3; q. 90, a. 4.- Cfr H. SCHILLEBEECKX, *op.cit.*, pp. 632-636.



pas de verso